

Une approche de l'autorité en général

Définitions classique, commune

Alors qu'est-ce que l'autorité ? Une définition classique

C'est une modalité du pouvoir d'influence fondée sur

- le statut,
- la compétence
- ou le charisme

de celui qui l'exerce.

1/ Ce qui veut dire d'emblée que l'autorité suppose **une relation entre deux acteurs**. Acteur étant entendu au sens sociologique, il peut être constitué d'une personne, ou d'un collectif.

2/ Mais, à un premier niveau, on peut dire que l'on n'est **pas dans une relation de type actif-passif**. Il n'y a pas de verbe, il n'y a pas d'action. Il faut une périphrase du genre « X exerce son autorité sur Y », et c'est plutôt de l'ordre du constat d'une situation. De même, on parle de l'obligé et de l'obligé, du demandeur et du répondant, etc. Mais pour ce qui est de la relation d'autorité on n'a pas de mot pour désigner les deux postes de la relation d'autorité.

3/ Il faut que l'individu qui a de l'autorité sur/dans un groupe ou sur/dans une communauté soit **reconnue** comme un leader, comme un chef. Précisons quelques modalités de cette reconnaissance, de cette attribution de différences :

- une reconnaissance de **légitimité**, suppose quelque chose qui dépasse et s'impose à tout le monde. Il y a reconnaissance de règles englobantes, même s'il y a une différence entre celui qui a ou qui est chargé de l'autorité et les autres, il y a l'idée d'une **communauté** de règles, ce qui d'une certaine manière, définit d'ailleurs l'appartenance à la communauté. Celui qui suit ces règles fait partie de la communauté. On est là dans **ce qui rassemble** ;
- cette reconnaissance peut porter sur le savoir-faire, cette fois-ci l'accent est mis sur une **distinction** entre celui qui sait faire ou qui sait mieux faire et ceux qui ne savent pas faire, ou moins bien faire ;
- et puis il y a la **reconnaissance de la personne elle-même**, attribution de qualités morales supérieures aux autres.

Une deuxième manière d'approcher l'autorité, c'est de dire **ce qu'elle n'est pas**.

L'autorité, ce n'est pas **l'autoritarisme**. L'autorité est un abus, un excès de l'autorité. «quand la force l'emporte, l'autorité n'est plus».

L'autorité peut être considérée comme un état, quelque chose qui caractérise dans la durée une relation. **Une sorte de contexte** aux activités relationnelles.

Mais lorsqu'elle doit s'exercer, on pourrait dire que l'autorité s'exerce seulement **ponctuellement**. C'est cette « ponctualité », cette exceptionnalité, qui en fait son efficace, mais aussi peut-être sa fragilité. L'autorité est un fusil à un coup.

Du côté de celui qui y serait soumis, la soumission n'est pas réfléchie. Elle fonctionne à **l'automatisme**. Y répondre est évident, l'obéissance se doit d'être immédiate. L'obéissance est réactionnelle. Ce qui veut dire que les trois modalités de reconnaissance dont j'ai parlé tout-à-l'heure, sont en quelque sorte incorporées. Il n'y a pas de raisonnement.

Mais s'il n'y a pas de réponse d'obéissance à la manifestation de l'autorité, il y a un risque.

Si on en fait trop... entêtement, il peut y avoir résistance, et l'on bascule alors sur une manifestation d'autoritarisme qui sera interprétée comme violence.

J'insiste sur un élément important : **il y a une communauté qui lie les protagonistes**

Il y a autorité au sein d'une institution, d'une organisation ou d'un groupe. De fait, il y a un ensemble de personnes qui, sous la contrainte ou volontairement, forme un groupe. C'est au sein de cet ensemble qu'il peut y avoir autorité, sinon on est dans un rapport de force.

Dans cet ensemble, il y a une reconnaissance de la position du leader. Le commandement, dans un collectif, assure non seulement l'exécution d'actes, mais également la coordination de l'action collective. Cette fonction de leader a entre autre pour objet la protection du groupe. Protection vis-à-vis de l'extérieur, mais également protection de l'unité du groupe. On a donc à la fois : **efficacité, protection et cohésion du groupe**.

Le lien social qui tient le groupe a trois sources.

- **Légitimité**, dépasse les protagonistes, s'impose à eux deux, les soumet tous les deux, à être ensemble, à appartenir à une même unité.
- **Compétence**, savoir-faire, appartient à la personne qui incarne l'autorité, qui est chargée de l'autorité, qui possède l'autorité.
- **Charisme**, effet de la relation, il y a une projection, reconnaissance, attribution de qualités... mais il y a également la capacité à incarner ces qualités projetées. Il y a un je pour assurer ce « jeu ».

Petite remarque sur **le charisme**

Il est fondé à la fois sur une attribution de pouvoir au « chef » et en même temps à une restriction de soi. Il y a une centration sur le chef, il suppose une fermeture du groupe, une absence de comparaison possible ou envisageable, une forme d'obsession, de cécité aux alentours, **une fermeture cognitive**.

Dans les cas extrême de passage à la dictature, pour se maintenir dans cette position, il y

a élimination des opposants, des résistants et fermeture des frontières.

Donc cette idée de fermeture du groupe est **à la fois effet et condition de l'autorité**. S'il n'y a pas une maîtrise de la fermeture du groupe, l'autorité ne peut être exercée.

S'il y a donc l'idée que l'autorité maintient le groupe, le contient, on trouve également l'idée chez un auteur comme **Gérard Mendel** que l'autorité est un conteneur de la personne. Il écrit par exemple :

Il y a un socle anthropologique commun: pour prendre en charge les peurs primaires de la vie, chaque société a interposé, lors des socialisations de l'enfance, la médiation d'une autorité protectrice, au prix de l'obéissance volontaire. Mais les formes de cette médiation ont beaucoup varié: dans les sociétés traditionnelles, la communauté exerce une autorité de type parental; dans les sociétés des Temps modernes, c'est la figure du père qui incarne l'autorité, à la condition de prévaloir à tous les niveaux, religieux, social, familial, et dans l'inconscient. Aujourd'hui, en Occident, à l'heure du déclin de la société patriarcale, ni la communauté ni le père ne permettent plus d'apprivoiser suffisamment nos peurs archaïques, et c'est l'une des raisons profondes de la crise de l'autorité.

Une autre définition pour poursuivre l'exploration

La définition la plus courante décline plusieurs acceptions dont les deux suivantes :

Pouvoir conféré par la loi ou par une position hiérarchique de commander, d'imposer l'obéissance .

Aptitude à se faire obéir, à imposer la considération, le respect .

Il s'agit donc soit d'une position soit d'une disposition, mais dans les deux cas elle requiert l'obéissance. Il y a un « obligeur » et un obligé .

C'est donc au premier abord **une relation dissymétrique** .

C'est Gregory Bateson qui a introduit les notions de relation symétrique et relation complémentaire. Ce sont les deux relations de base. Ces deux relations relient des « mêmes », des identiques, des égaux, dans le premier cas, et des « différents », des complémentaires dans le second cas.

La relation symétrique se définit fondamentalement comme une relation d'égalité.

"Égaux mais différents" pourrait être la devise de la symétrie fonctionnelle. Les opinions, les idées, les caractères, les comportements, etc, peuvent être différents, mais chacun pense que les opinions, idées, etc, de l'autre méritent respect et attention.

Comme on le voit, c'est l'état relationnel le plus adapté pour la discussion, la négociation, le brainstorming, la créativité, la recherche commune de solutions équitables à des difficultés. Elle est sous-tendue par le désir de comprendre le point de vue de l'autre, de l'intégrer comme un des éléments importants de la situation.

La position symétrique dysfonctionnelle est à la base de nombreuses difficultés. C'est **l'escalade symétrique**. Pour la comprendre, nous avons besoin de la notion précédente de relation complémentaire. Dans l'escalade symétrique, chacun cherche à transformer une relation égalitaire en relation complémentaire. Le problème, c'est que chacun souhaite y occuper la même place (soit la place haute, soit la place basse) et cherche donc à

imposer "sa" définition de la relation. Ce qui entraîne une surenchère, une lutte de plus en plus dure, c'est-à-dire un processus de feed-back amplificateur. Tout cela ne se termine que par la victoire de l'un sur l'autre (avec tout ce que cela sous entend de ressentiment et de désir de revanche) ou par l'éclatement de la relation et la séparation (schismogénèse symétrique).

Pour toutes les personnes qui s'occupent d'aide ou de conseil, ce concept d'escalade symétrique éclairera souvent les situations bloquées dans lesquelles ils peuvent se retrouver. En effet le désir d'aider l'autre à changer amène volontiers dans des situations hiérarchisées dans lesquelles les affrontements de points de vue peuvent être très forts.

La relation complémentaire se définit par une répartition des places en fonction de rôles différenciés ; l'un des partenaires occupe la position dite "Haute", (ou dominante, ou "up") et l'autre la position "Basse" (dominé, "down"). Dans cette structure de relation, le premier commande (dirige, mène, ordonne, impose, etc.), l'autre obéit (suit, est mené, subit, accepte, etc.) Cette répartition des rôles correspond aux rapports hiérarchiques (ou hiérarchisés) tant en famille qu'en entreprise.

Lorsqu'elle est fonctionnelle, c'est le type de relation qui convient bien à l'action efficace.

Lorsqu'elle devient dysfonctionnelle, chacun se spécialise de plus en plus dans son rôle, indépendamment des compétences, des contextes et des circonstances, ce qui éloigne les points de vue de chacun des partenaires qui finissent par vivre dans deux mondes totalement étrangers l'un à l'autre (situation de "divorce émotionnel" dans les couples, "d'incompréhension" dans les relations professionnelles). Jusqu'au moment où la relation est totalement vidée de tout échange, pure forme de rôles complémentarisés qui garde paradoxalement chacun extrêmement dépendant de l'autre.

L'autorité est une relation de type complémentaire, mais il faut rajouter **non réciproque**.

Dans la conversation, par exemple il y a une alternance de la direction de la relation complémentaire. L'un interroge et l'autre répond, puis c'est l'inverse. Dans le cas d'une relation d'autorité, les postes restent fixes, et le maintien dans cette relation, et l'utilisation trop systématique de cette relation peut entraîner une schismogénèse. Plus il y a d'autorité, et plus il y a passivité de l'autre dans la conduite de son comportement. Là encore on trouve l'excès...

L'idée d'exception que l'on retrouve lorsqu'on remonte au sens antique

Il y a une distinction entre Potestas et Auctoritas, Pouvoir et Autorité. En fait j'en ai repérée trois :

Potestas est le pouvoir fondé sur la fonction ou le statut légalement reconnu, alors que l'Auctoritas (l'autorité) ne dépend d'aucune instance et elle ne peut pas être donnée. Celle-ci émane de la personne. Elle est de l'influence et du crédit.

L'organisation grecque à retrouver Le Sénat

L'*auctoritas* exprime à son tour l'idée d'augmenter l'efficacité d'un acte juridique ou d'un droit.[...] De même le Sénat, grâce à son incomparable prestige, a la vertu d'augmenter la portée de tout acte pour lequel il a donné son accord (son *auctoritas*).[...] Aucune de ces

décisions ne sera prise directement par le Sénat (il n'en a pas le pouvoir). Mais tous ces projets, enrichis de l'*auctoritas* du Sénat, sont assurés du succès.[...]Aucun acte politiquement significatif n'est mis à exécution par un magistrat sans l'accord (et la délibération) du Sénat. Au point que tout se passe comme si l'inspirateur de la décision était le Sénat, et l'exécutant, le magistrat. Telle est la force de l'*auctoritas* : sans elle, pas d'action ; devant elle, pas d'inaction. »

Les Romains faisaient une différence très nette entre *auctoritas* et *potestas*. L'*auctoritas* (du latin *augere*, «augmenter») est détenue par les membres du sénat, gardiens du legs des ancêtres, ceux qui avaient fondé Rome et que les citoyens appelaient pour cette raison les *majores*, les «plus grands». Sous la République, le sénat ne ratifiait ni ne validait une décision juridique; il lui donnait un surcroît de légitimité, l'enveloppait d'une aura supplémentaire, la faisait rayonner dans la paisible lumière de la tradition des Anciens. Plus prosaïquement, la *potestas* était l'exercice d'un simple pouvoir par les magistrats qui représentaient le peuple. L'empereur, dont l'un des titres est «Auguste», était la source suprême de l'*auctoritas*. Celle-ci provoquait une adhésion évidente, indiscutable et - c'est capital - sans contrainte.

"Une formule d'Agamben résume un état malaisé des questions : « L'*auctoritas* semble agir comme une force qui suspend la *potestas* où elle avait eu lieu et la réactive là où elle n'était plus en vigueur. C'est un pouvoir qui suspend ou réactive le droit, mais n'est pas en vigueur formellement en tant que norme » (p. 133). Il y a une relation « à la fois d'exclusion et de complémentarité » entre *auctoritas* et *potestas*. *Auctoritas* vient d'*augere*, qui veut dire augmenter."

Quand y a-t-il recourt à l'autorité ?

Quand la routine ne fonctionne plus, c'est un moment, une exception. Moins on l'utilise, et moins elle s'use et risque de se transformer en autoritarisme.

C'est une tentative d'arrêt d'une dégradation. C'est l'ordre qui fait retour à l'ordre, en tout cas qui l'espère...

Ce qui est donc attendu, c'est la soumission, le retour à l'ordre, à la paix civile.

On dit souvent qu'il s'agit de respecter l'autorité. Or le respect consiste en un second regard porté, lorsque nécessaire, afin de ne pas heurter inutilement. Le respect suppose **un arrêt du flux de l'action**.

Mais lorsque ça ne fonctionne pas, l'autorité non reconnue amène au conflit, à l'utilisation du rapport de force, s'il y a obstination, et on a l'escalade et l'**emballement** de l'affrontement dans la relation symétrique, ce qui est en soi un danger, mais on peut avoir également s'il n'y a pas obstination du porteur de l'autorité un **discrédit** qui amoindri l'exercice futur de l'autorité.

Une autre manière de voir cette relation, c'est la notion de **définition de la situation**

Une pensée fameuse en sociologie est celle du théorème de William Thomas, un sociologue américain (1923), qui est au premier abord tout simple puis, quand on en saisit les implications, nous entraîne très loin : « *quand les hommes perçoivent une situation comme réelle, celle-ci est réelle dans ses conséquences* ». Cette phrase est un des

moments importants de la sociologie, lequel introduit la notion de définition de la situation.

Définition de la situation et contrôle de la situation ou de la relation.

Et de nombreuses incompréhensions ou conflits sont dus à des différences non perçues par les acteurs concernant leur définition de la situation.

Exemple de Watzlawicz des GI et des jeunes anglaises au cours de la seconde guerre mondiale, et l'interprétation du baisé.

Les enjeux pour les acteurs

Sauver la face et la reconnaissance (François Dubet)

Petite incursion sur l'autorité dans l'éducation. Ce qui est intéressant c'est les jeux et enjeux des acteurs.

François Dubet : Faits d'école, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2008.

Trois considérations je pense importantes sur la question de l'usage de l'autorité et éventuellement de sa ratée.

L'autorité suppose une relation entre deux acteurs, comme je l'ai dit. Mais il faut rajouter que cette relation s'exécute dans un espace le plus souvent **semi-public**, celui de la classe. Il y a un public à cette prestation. Ce public c'est l'ensemble des élèves de la classe. Si l'élève joue son statut, sa face vis-à-vis de ses pairs, l'enseignant le joue aussi, mais vis-à-vis des élèves. D'une certaine manière, et c'est le plus souvent le cas, le chef est seul face au groupe. Il joue son statut dans ce groupe, pas son statut dans son groupe professionnel ou sa hiérarchie, en tout cas pas dans l'immédiat. Les conséquences pourront être différées, expliquées, amoindries, racontées, cachées...

Là aussi il y a une dissymétrie pour ce qui concerne les conséquences pour les acteurs.

Utiliser l'autorité, s'y soumettre, a un effet immédiat, présent, mais cela également définit les rapports suivants. Autrement dit avoir recours à l'autorité ce n'est pas simplement résoudre un « problème » actuel, **c'est instituer un rapport temporel durable**. De même du côté de la soumission à cette autorité.

Enfin, s'il y a des présents, un public, il y a également **des absents**, des absents des deux côtés des acteurs. Notamment pour les élèves, Dubet insiste, il y a les parents. Il y a un jugement sur « la valeur éducative des parents ». S'il y a absence des parents qui veulent se faire oublier (Dubet), l'élève, et vous le savez, les mets également à l'écart à fin de les protéger. Il y a là un renforcement de l'éloignement des parents. Ce qui d'ailleurs renforce la solitude de l'élève et le renvoie dans un rapport au groupe comme seule source de protection. Du côté de l'enseignant les absents sont ses collègues, au sens général. Ce qui se passe dans la classe le peut pas totalement y rester. Il y aura des fuites, des effets, des bruits, etc... Donc de son côté l'enseignant joue **sa réputation**.

Et puis il y a **le jeu du minimum** sur lequel insiste également Dubet. Le jeu du compromis. Il l'introduit par l'idée de coordination entre sphère scolaire et sphère des pairs.

En passant on peut rappeler que cette idée que dans un groupe il ne faut pas en faire trop, est une donnée classique dans les études sur le travail. Le gâcheur de métier est

sévèrement réprimandé par ses pairs et remis à la moyenne. Il en est de même dans beaucoup de groupes scolaires, où la compétition est vécue comme un simulacre, ou un attrape nigaud. Et il y a le plus souvent un jeu autour de l'autorité.

- ⤴ Faire tout en contestant, ou faire mais pas tout de suite.
- ⤴ Exiger, demander, sans rappeler qu'on l'a demandé si cela ne se fait pas, passer à autre chose.

On a un jeu d'évitement du conflit de part et d'autres qui permet de « sauver la face », du moins momentanément.

Incivilités et crise de l'autorité

Depuis vingt ans, celles-ci sont considérées comme un défi à l'ordre social. Ce sont des atteintes à l'ordre public ordinaire dans la vie quotidienne.

Suivant le classement de Sébastien ROCHE (auteur d'essais) : au nombre de quatre:

- ⤴ actes de salissures et de dégradations,
- ⤴ abandons d'objets,
- ⤴ modes d'entrée en contact avec autrui,
- ⤴ conflits résultant de nuisances sonores ou visibles.

Elles sont, bien évidemment, perturbatrices de l'ordre social, des relations et de la confiance au bon fonctionnement social.

Le respect des civilités incarne donc l'adhésion quotidienne à une collectivité.

Dans une société mobile et individualiste, ces repères sont bien plus essentiels que dans des ensembles sociaux traditionnels. Les incivilités y sont vécues comme une atteinte aux droits élémentaires.

Que représentent les incivilités ? Il s'agit d'**atteintes à l'ordre public ordinaire**, et non pas nécessairement tel que le définissent les pouvoirs publics, bref, l'ordre tel qu'on le construit dans la vie quotidienne. On peut faire appel à la politesse et à la bienséance de Erving Goffman. Dès lors les incivilités peuvent être perçues comme des menaces concernant les rituels sociaux à l'aide desquels la co-présence est interprétée comme non agressive. Les incivilités ne respectent pas les codes qu'il est nécessaire d'afficher pour que **la confiance interpersonnelle circule entre les individus** .

La théorie de la vitre cassée

C'est le psychosociologue américain Philip Zimbardo qui a exploré cette théorie en 1969. Pour ce faire, il a placé deux voitures privées de plaques d'immatriculation et le capot relevé, l'une dans le Bronx, l'autre dans un quartier chic. Si la première fut attaquée dans les 10 minutes et dépecée dans les 24 heures, la seconde resta intacte pendant plus d'une semaine. Du moins jusqu'à ce qu'il lui assène un premier coup de masse. Elle fut alors détruite à son tour en quelques heures, et ce par des « Blancs bien respectables ».

Selon la théorie de la vitre cassée, incivilités et sentiment d'insécurité sont très fortement liés. Les incivilités contribuent à la désorganisation sociale d'un quartier et établissent une ambiance propice à la croissance du crime. Confrontés aux incivilités, les habitants quittent les quartiers disqualifiés, n'utilisent plus les transports collectifs, désertent l'espace public, s'arment ou s'enferment chez eux.

Donc le fait de laisser en l'état une chose dégradée indique que celle-ci n'est pas importante. D'une certaine manière cela **autorise la poursuite de la dégradation**. Il en est de même de l'autorité.

Ce qu'on appelle la **sanction**, à distinguer de la **punition**, sert à marquer, à indiquer la valeur de la demande, ainsi que celle de l'exécution ou de la non-exécution en réponse à cette demande. La sanction marque la fin d'une séquence, elle la valide (en bien ou en mal). Pour le porteur de l'autorité, c'est la fermeture de la séquence, ce n'est pas un emballement de l'autorité, la formulation d'un nouveau rapport d'autorité. Mais il y a toujours le risque que cela soit interprété différemment par l'autre.

Histoire et sociologie

Je m'appuie sur deux conférences prononcées dans le cadre des mercredis de Créteil :
Frédéric GROS : « Crise et mystère de l'Autorité »

Marcel Gauchet : « L'autorité, condition de l'éducation »

que l'on peut trouver à la page :

<http://www.ac-creteil.fr/enseignements/mercredisdecreteil/eclairages-sur-l-autorite-gros.pdf>

Un premier auteur : Max Weber

En sociologie, parler de l'autorité, **Max Weber**

La théorie de Max Weber sur les structures d'autorité lui permet de classer les organisations.

Son point de départ fut de se demander **pourquoi les individus obéissent aux ordres**. Max Weber fait une distinction entre pouvoir (aptitude à forcer l'obéissance) et autorité (aptitude à faire observer volontairement les ordres).

Dans un système d'autorité, les subordonnés acceptent volontairement les ordres parce qu'ils les croient légitimes.

Max Weber identifie **trois formes légitimes d'autorité** qui donnent lieu à trois types distincts d'organisation :

- l'autorité charismatique,
- l'autorité traditionnelle
- et l'autorité rationnelle-légale.

C'est ce troisième type d'autorité qui donne lieu à la forme organisationnelle bureaucratique.

Typologie de Max Weber

| Sources | Subjectivation |
|---|------------------------------------|
| Le charisme de l'individu exceptionnel | Dévouement zélé, fanatisme aveugle |
| Le prestige d'une tradition immémoriale | Habitude, résignation |
| La rationalité de la loi | Obéissance |

Un deuxième auteur incontournable : Hannah Arendt

Elle oppose l'autorité à la fois au pouvoir et à la persuasion.

« Puisque l'autorité requiert toujours l'obéissance, on la prend souvent pour une forme de pouvoir ou de violence. Pourtant, l'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué. L'autorité, d'autre part, est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation. Là où on a recours à des arguments, l'autorité est laissée de côté »

En combinant Hannah Arendt et Michel Foucault

Hannah Arendt, *La crise de la culture*, « Qu'est-ce que l'autorité ? » (extrait).

L'autorité par rapport à d'autres formes d'interactions

Frédérique Gros propose :

Vers une définition générale, un terme générique : **le pouvoir**

« Le pouvoir, c'est la capacité à obtenir de quelqu'un un comportement qu'il n'aurait pas spontanément adopté. »

Michel Foucault

Quatre formes de **pouvoir**

La contrainte

La ruse

La raison

L'autorité

Caractéristiques de **l'autorité**

- Non-violence
- Reconnaissance de la légitimité (conscience)
- Inégalité des acteurs
- Non discutabile

Valeur de l'autorité, mais valeur de l'obéissance ?

Si l'autorité est vue comme une valeur, comme étant positif, il n'en est pas toujours ainsi pour l'obéissance.

La Boétie avait parlé de la monstruosité de l'obéissance

Et cette question a obsédée nombre de sociologues ou psychologues en particulier depuis la seconde guerre mondiale et l'étude des régimes totalitaires.

Deux exemples à citer simplement : Irving Goffman L'institution totalitaire et Stanley Milgram la soumission à l'autorité.

La soumission à l'autorité permet le déplacement de la responsabilité et de la culpabilité de l'acteur-exécutant, sur celui qui commande.

Introduire la définition de l'institution de Goffman

Les six traits d'une institution totale

| |
|---|
| une enceinte entoure ce lieu ; |
| un dôme d'autorité ; il existe une classe de personnes qui ont une autorité considérable sur d'autres ; |
| les usager vivent sur place ; ce sont des reclus ; les rythmes temporels entre ces différentes classes de personnes sont différents ; |
| elles sont finalisées, c'est-à-dire qu'elles ont des buts ; |
| “ ces institutions possèdent ce que l'on pourrait appeler une <i>culture d'imposition</i> , en ce sens que les personnes qui y entrent appartiennent déjà à des cultures qui leur sont propres. Ces recrues sont déjà complètement formées, socialement et culturellement. Dès lors, tout ce qui sera construit au sein de l'institution devra être imposé, en quelque sorte, sur ce qui existe déjà. ” |
| elles semblent souvent engendrer une sorte de <i>contre-vision du monde</i> , une idéologie ou perspective sur le monde qui place le reclus en dehors de celui-ci. (Pp. 116-117) |

La persuasion interpersonnelle, in Erving Goffman, Les moments et leurs hommes, textes réunis par Yves Winkin, Editions Minit/le Seuil, 1988, pp. 114-142

Pour lui il est clair que l'autorité institutionnelle entraîne une dégradation des reclus.

La déconstruction occidentale des trois sources

| | | |
|-----------|--|--|
| La vérité | La disputatio : ce qui a déjà été dit | Descartes : je ne dois accepter comme vrai qu'une vérité que j'ai examiné moi-même |
| La loi | La loi divine, le roi divin | Le contrat social. Le Peuple |
| L'origine | La tradition, les anciens | L'idéologie du progrès |

Fin des principes supérieurs justifiant l'obéissance

d'après **Marcel Gauchet**

| | | |
|------------|---------------|-----------------------------------|
| Religion | Dogme | Liberté de conscience |
| Tradition | Coutumes | L'examen rationnel |
| Hiérarchie | Rangs sociaux | Démocratie, égalité des personnes |

Ceci se trouve réglé pour **les principes à la révolution française**

La crise de l'autorité

La déconstruction de l'autoritarisme (système de fonctionnement social basé sur l'autorité assurée) est un travail de passage à la modernité fondé sur l'individu.

Mais entre le moment de la formulation des principes modernes, autour de la révolution française, et le moment des déductions législatives, il y a un long décalage temporel, et Marcel Gauchet propose d'interpréter 68 comme basculement vers le moment législatif de la modernité. Et ce passage se fait dans l'explosion sociale.

Pour donner des exemples dans le domaine de l'éducation nationale :

Les assujettis deviennent des usagers qui ont quelque chose à dire au sein des institutions. En 69, Edgar Faure crée les représentants de parents d'élève et les délégués des élèves au sein des CA. Olivier Guichard, face à la difficulté les rendra non-obligatoires, et c'est Haby en 1975 qui les officialise à nouveau.

Les usagers ont également des droits, et dans un domaine que je connais bien, l'orientation, c'est en 1973, avec les nouvelles procédures d'orientation, que la notion de recours apparaît face à la toute puissance du chef d'établissement et des conseils de classe.

Nous allons voir maintenant ce qui se passe dans le champ de l'éducation.

Pour résumer ce que l'on a déjà repéré

une relation entre deux acteurs

qui appartiennent à la même communauté

cette relation est dissymétrique-complémentaire et non-réciproque

l'exercice de l'autorité est ponctuel

il y a toujours risque :

de non effectivité

de basculement dans l'autoritarisme

de soumission à l'autorité

nécessité de la sanction